

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 25944**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))*

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Mention « Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels »

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paul Sabatier - Toulouse 3, Université Toulouse 1 Capitole, Université Jean Jaurès - Toulouse 2	Recteur de l'Académie, Chancelier des universités, Présidents des universités habilitées à délivrer les diplômes

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

*Cette mention comprend les parcours types suivant :*

- **Analyste Programmeur de Systèmes Informatiques Ouverts - APSIO**

- **Développement et qualité des logiciels - DQL**

- **Multimédia - Mobilité - Sécurité**

*dont les activités et les compétences ou capacités attestées communes sont décrites ci-après.*

*Pour consulter les informations spécifiques aux parcours types, se référer aux liens Internet renvoyant vers les fiches parcours types des établissements.*

- Développement d'applications multi-supports pour des environnements classiques centralisés, pour des environnements Web et Intranet ainsi que pour les nouveaux environnements mobiles, tactiles ou cloud.

- Analyse fonctionnelle et rédaction de cahier des charges.

- Ecriture et essais d'une partie ou de l'ensemble du programme de futur logiciel et élaboration de la documentation technique.

- Suivi et maintenance du produit et éventuellement formation des utilisateurs.

- Utiliser la programmation orientée objet et appliquer les principaux langages (Java, C#, Php) lors de développement de nouveaux logiciels

- Utiliser la modélisation orientée objet (UML) et les méthodes de conception (UP, SCRUM)

- Participer activement à la conception et au développement d'applications informatiques, au sein d'équipes

- Analyser, développer ou faire développer des logiciels utilisant un ou plusieurs langages de programmation

- Recenser, analyser les besoins de l'entreprise et des utilisateurs et rédiger un cahier des charges

- Tester des applications et connaître les principes garantissant une bonne qualité de code

- Développer des applications Web multi-tiers (intergiciels, bases de données, etc), et connaître les différentes technologies Web

- Développer des applications mobiles multi-supports (ordinateur, téléphone, tablette, etc)

- Appréhender et s'adapter aux différents environnements logiciels (« frameworks »)

- Communiquer avec les partenaires de l'entreprise (collaborateurs, clients, fournisseurs, etc)

- Communiquer dans au moins une langue étrangère à l'oral et à l'écrit, en particulier lire et analyser un document technique et/ou réglementaire en anglais.

- Se situer dans un environnement socio-professionnel et interculturel, national et international, pour s'adapter et prendre des initiatives

- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder

- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.

- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation

- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.

- Développer une argumentation avec esprit critique.

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.

## Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- A Agriculture, sylviculture et pêche
- C Industrie manufacturière
- D Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
- E Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution
- F Construction
- G Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
- H Transports et entreposage
- I Hébergement et restauration
- J Information et communication
- K Activités financières et d'assurance
- L Activités immobilières
- M Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- N Activités de services administratifs et de soutien
- P Enseignement
- Q Santé humaine et action sociale
- R Arts, spectacles et activités récréatives
- S Autres activités de services
  - Analyste - programmeur
  - Développeur informatique

### Codes des fiches ROME les plus proches :

M1805 : Études et développement informatique

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits pour le grade de licence.

#### Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"><li>- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</li><li>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</li><li>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</li></ul>
En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"><li>- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</li><li>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</li><li>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</li></ul>
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"><li>- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</li><li>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</li><li>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</li></ul>

En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée. Accords européens ou internationaux

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 mai 2016 accréditant l'Université Toulouse I en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

Arrêté du 15 avril 2016 accréditant l'Université Toulouse II en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

Arrêté du 1er juin 2016 accréditant l'Université Toulouse III en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Code de l'éducation : article L613-3 et article L613-4

##### Références autres :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle
- Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle
- Arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme nationale de licence professionnelle

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

<http://www.ut-capitole.fr/orientation-et-insertion/etudes-sur-les-parcours-et-l-insertion-professionnelle-des-etudiants/>

<http://www.univ-tlse2.fr/accueil/universite/organisation/services/observatoire-de-la-vie-etudiante-et-de-l-insertion-professionnelle-ove--5418.kjsp?RH=02Diplomes>

<http://www.univ-tlse3.fr/observatoire-de-la-vie-etudiante-239350.kjsp>  
ou <http://www.univ-tlse3.fr/ove>

##### Autres sources d'information :

<http://www.ut-capitole.fr/>

<http://www.univ-tlse2.fr>

<http://www.univ-tlse3.fr>

<http://www.iut-tlse3.fr>

Université Toulouse III Paul Sabatier

Université Toulouse I Capitole

Université Toulouse II - (Jean Jaurès)

**Lieu(x) de certification :**

Université Toulouse 1 Capitole - 2 rue du Doyen Gabriel Marty - 31042 Toulouse Cedex 9

Université Toulouse - Jean Jaurès - 5 allée Antonio Machado - 31058 TOULOUSE CEDEX

Université Toulouse III - Paul Sabatier - 118 route de Narbonne 31062 TOULOUSE CEDEX 9

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Blagnac

Toulouse

Rodez

**Historique de la certification :**

À partir de 2016, la mention « Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels » se substitue à la dénomination nationale « Systèmes informatiques et logiciels ».

À partir de 2016, le parcours-type « Développement et Qualité des Logiciels (DQL) » se substitue à la spécialité « Développement et Qualité du Logiciel ».

Jusqu'en 2015, le parcours « Analyste Programmeur de Systèmes Informatiques Ouverts- APSIO » était enregistré sous la Licence professionnelle « Systèmes informatiques et logiciels » spécialité « Analyste programmeur spécialisé en ingénierie des objets ».

Cette fiche mention émane des anciennes fiches RNCP n° 6104 et 3607.